

INFORMATION SUR LA DÉMARCHE A SUIVRE FONGECIF IDF POUR LE FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

1°) Créez un compte sur le site du Fongécif :



<https://monespace.sim-fongecif.fr/#/login>



2°) Téléphonnez au Fongécif d'Ile de France
pour une demande de dossier VAE

2 ter boulevard St Martin

75498 PARIS cedex 10

01 44 10 58 58

www.fongecif-idf.fr



3°) Remplissez le volet vous concernant, puis envoyez le(s) dossier(s) au DAVA par
courrier ou par mail (dava@ac-versailles.fr).

4°) Le DAVA renseigne les volets concernant l'organisme « valideur » et
« accompagnateur » et vous renvoie le(s) dossier(s),

5°) Transmettez votre dossier au Fongécif avec les pièces demandées,

Suivez l'avancement d'un dossier depuis votre Espace personnel.

<https://monespace.sim-fongecif.fr/#/login>

6°) **Si le financement est accepté, le Fongécif vous en informe par mail.**

- Vous suivez les instructions mentionnées dans le mail : téléchargez et imprimez la convention,
- Vous signez la convention et la renvoyez au Fongécif,
- **Puis vous envoyez la copie de la convention au DAVA qui vous convoque aux différents RDV.**